



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Vos agents recenseurs sont des agents de la Commune



Mme CHOCHOY
Marie-Claire

Responsable du district
003



Mme BOURBIAUX
Nadège

Responsable du district
002

POURQUOI ETES VOUS RECENSES ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements ...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget de notre Commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toutes information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Madame Corinne DUCLOY, secrétaire de mairie et coordinateur communal du recensement de la population.

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et merci par avance pour votre participation.